

BULLETIN DE SURVEILLANCE CAMPAGNOLS

Aveyron et Lozère

N°3 Mai 2024



FREDON
OCCITANIE



Bienvenue dans ce 3^{ème} bulletin

Nous vous présentons ici les résultats de la surveillance des populations de **campagnols terrestres** et de **taupes** dans les prairies de l'Aveyron et de la Lozère.

Cette surveillance, animée par FREDON Occitanie, a été réalisée par **le réseau d'observateurs**. Le réseau compte aujourd'hui 19 agriculteurs volontaires, la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, le PNR Aubrac, la Cuma de Sainte-Geneviève-sur-Argence/Cantoin et la FODSA-GDS-FARAGO Aveyron.

Ce printemps, nous avons accueilli deux nouveaux observateurs. Jacques GRAS observe sur une grande partie du nord de la Margeride et de l'Aubrac. Christian BOUQUET est observateur à Laubert.

Un grand merci au réseau d'observateurs !

Vous subissez des problèmes de campagnols sur votre exploitation et vous souhaitez contribuer à la surveillance collective ou vous souhaitez être indemnisé par le FMSE, contactez FREDON Occitanie !

06 34 78 45 63

b.joncour@fredon-occitanie.fr





Au sommaire

Le réseau d'observateurs s'est réuni	p. 4
Nous avons besoin de vous	p. 5
Résultats du travail des observateurs	p. 6
Les piégeurs nous racontent	p. 7
Que conclure des observations et du piégeage ?	p. 8 - 9
N'attendez pas la catastrophe pour commencer à lutter !	p. 10
Engagez-vous dans la lutte collective (FMSE) !	p. 11
Infos pratiques	p. 12
L'essentiel sur le RATRON GW	p. 13
Zoom sur les zones prospectées	p. 14-19



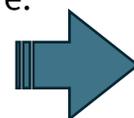
Le réseau d'observateurs s'est réuni

Deux réunions ont eu lieu début mai à Sainte-Geneviève-sur-Argence en Aveyron et à Saint-Chély-d'Apcher en Lozère.



Ces rencontres nous ont permis d'échanger à propos de l'observation, de valoriser le travail d'équipe et de mettre en avant le piégeage. **Le piégeage** est la meilleure façon pour savoir ce qui se passe (ou se passait 😊) sous terre.

Découvrez les résultats, pages 6 et 7



Les observateurs parlent de la surveillance !

« C'est avant tout une action collective, on le fait parce qu'on est tous touchés par les campagnols. » Laurent VENZAC, Argences-en-Aubrac

« Mon téléphone est tout le temps dans ma poche, c'est très pratique pour enregistrer mes observations. » Jacques GRAS, Saint-Chély-d'Apcher

« Lors de l'observation, j'aime rendre visite à mes voisins pour demander leur avis sur la présence des campagnols. C'est l'occasion de discuter ensemble de la situation actuelle. » Christiane GASQ-BRUNEL, Argences-en-Aubrac

Nous avons besoin de vous

Intégrez le réseau d'observateurs

Contactez FREDON Occitanie !

Comptez seulement **1h30** au printemps et **1h30** à l'automne.

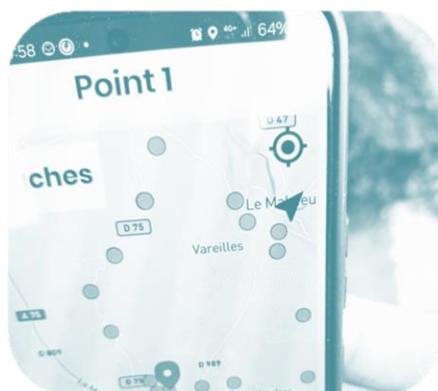
J'observe chez moi

J'observe sur mon exploitation et aux alentours si je le souhaite. La notion de "réfèrent communal" en cours entre 2015-2019 a disparu car les communes sont parfois très étendues.

J'observe rapidement

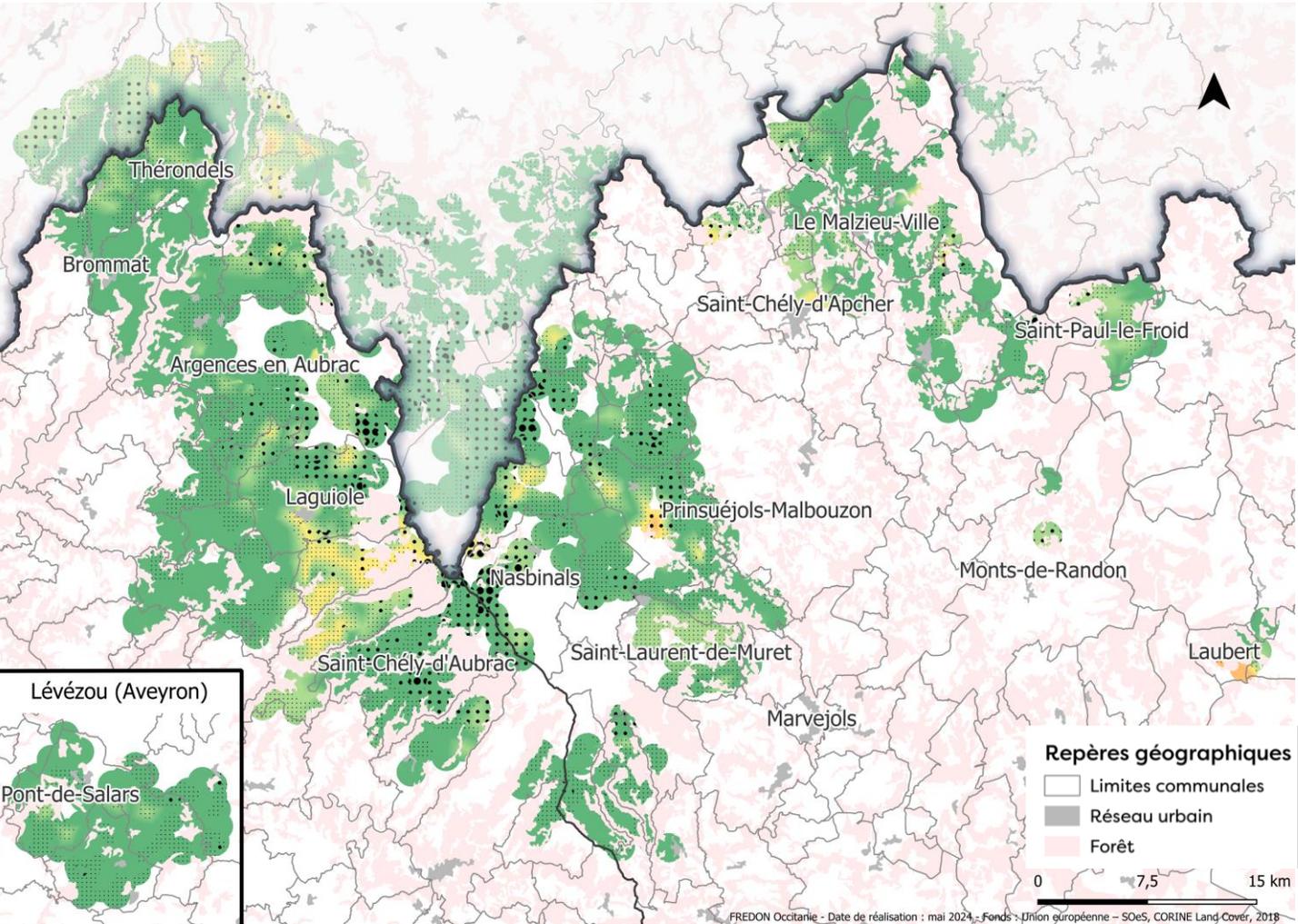
- ❖ Je visite entre **10 et 15 parcelles de prairies**.
- ❖ Pour chaque parcelle, je donne une note « campagnols » et une note « taupes » en seulement **2 minutes**.
- ❖ J'enregistre mes notes **sur papier** ou bien **sur mon téléphone** à l'aide de l'application mobile « ArvicolaObs » développée par VetAgroSup.

Note : L'observation est désormais beaucoup plus rapide car elle est basée sur la présence de tumuli et de taupinières et non plus sur la méthode de la diagonale.



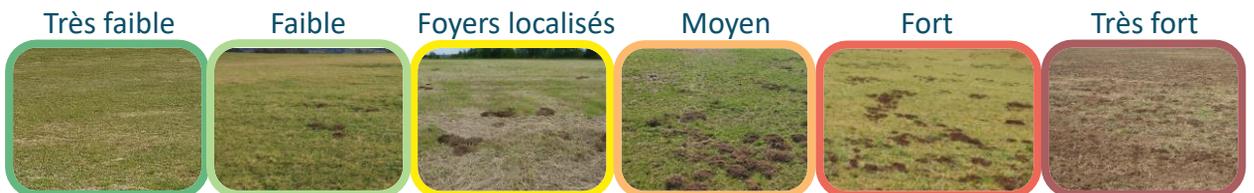
Résultats du travail des observateurs

La surveillance du 1^{er} au 30 avril

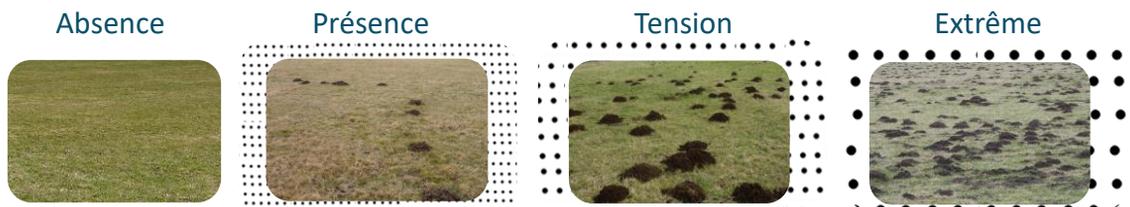


Niveaux de présence

Campagnol terrestre



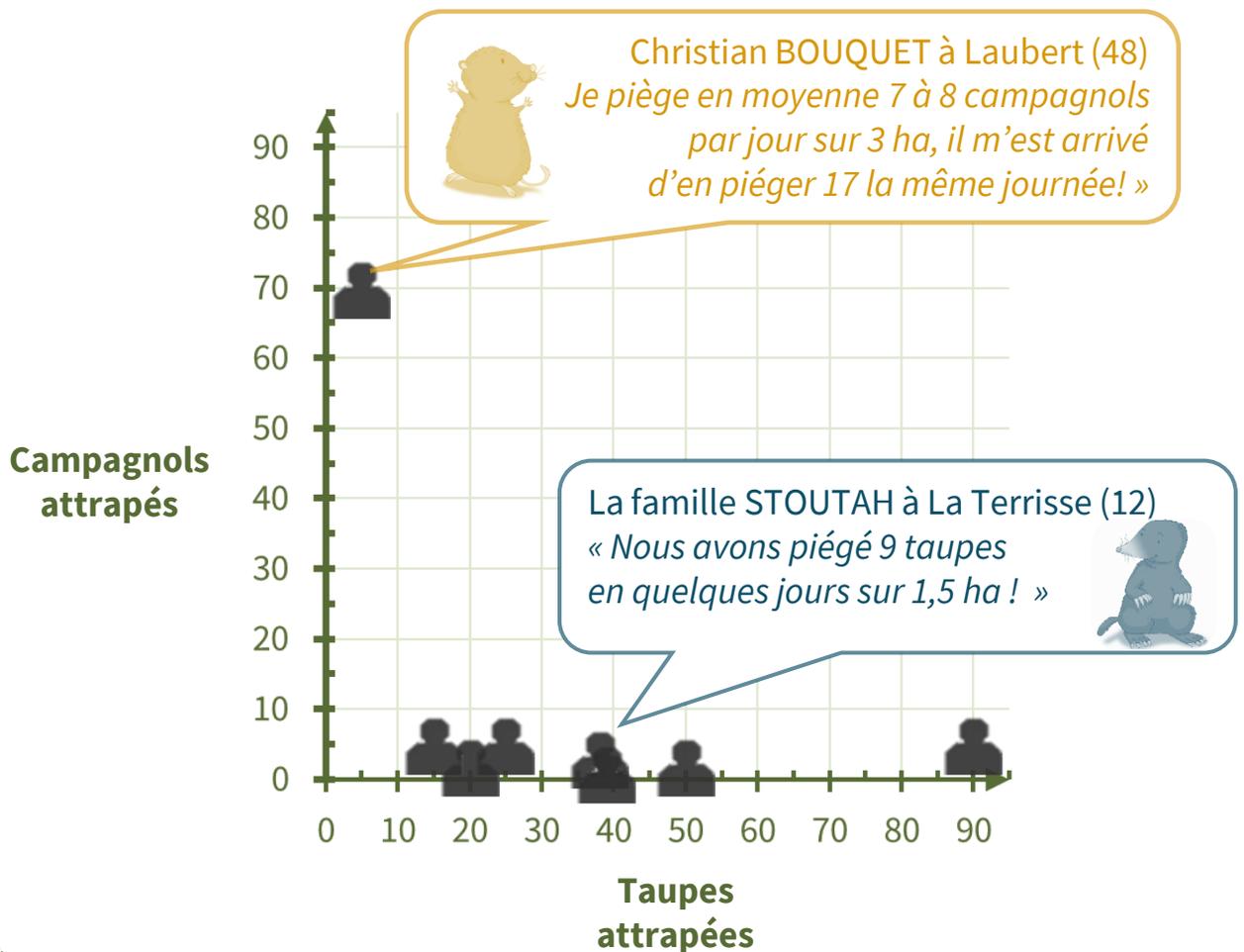
Taupe



Les piégeurs nous racontent

Indispensable à basse densité, le piégeage amène de la certitude – un campagnol attrapé c’est un campagnol en moins - et confirme l’état actuel des niveaux de populations.

Plusieurs éleveurs, observateurs pour la plupart, partagent avec nous ce qu’ils ont attrapé chez eux depuis le début de l’année 2024 :



Témoignage de Laurent FELGINES, piégeur professionnel de la CUMA de Sainte-Geneviève/Cantoin (12) : « Avant que l’herbe ne soit trop haute, je piégeais en moyenne entre **100 et 150 taupes** et **5 à 6 campagnols** par semaine, soit environ 1 taupe l’hectare. J’ai même attrapé une taupe albinos. **Attention, les campagnols ne travaillent pas mais ils sont là sous terre et c’est maintenant qu’il faut les attraper** avant qu’ils ne commencent à remonter la terre, signe qu’ils sont déjà trop nombreux. Dès les premières coupes d’herbe je recommencerai à piéger.»

Que conclure des observations et du piégeage ?

L'année 2024 sera très probablement calme en campagnols !

Les niveaux de populations sont très similaires à ceux du printemps de l'année dernière, ce qui suggère une deuxième année de basse densité. Les foyers actifs de campagnols sont peu présents et très localisés sur certains endroits de l'Aveyron et de la Lozère comme à Laguiole, Curières, Condom-d'Aubrac, Prades-d'Aubrac, Recoules-d'Aubrac, Saint-Chély-d'Apcher (voir le jaune sur la carte page 6).



Le piégeage le confirme, les campagnols n'ont pas disparu : ils se font rares mais ils sont toujours là. Sur l'Aubrac et le nord de la Margeride, les éleveurs ont piégé chez eux entre 1 à 7 campagnols depuis le début de l'année. Il se peut que la pluie de ce début d'année ait freiné la croissance des populations. Les animaux piégés à la sortie de l'hiver semblaient être en mauvais état d'après les piégeurs.

Attention tout de même, on observe **une forte reprise d'activité autour de Laubert (48)**, voir le témoignage d'un piégeur page 7.

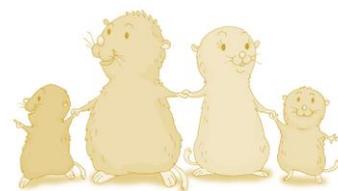
Des taupes, en veux-tu, en voilà !

En revanche, la taupe s'en donne à cœur joie ! On la trouve partout et parfois en grande quantité comme à Argences-en-Aubrac, Laguiole, Nasbinals, Saint-Chély-d'Aubrac, Recoules-d'Aubrac. **Les piégeurs en attrapent constamment.**

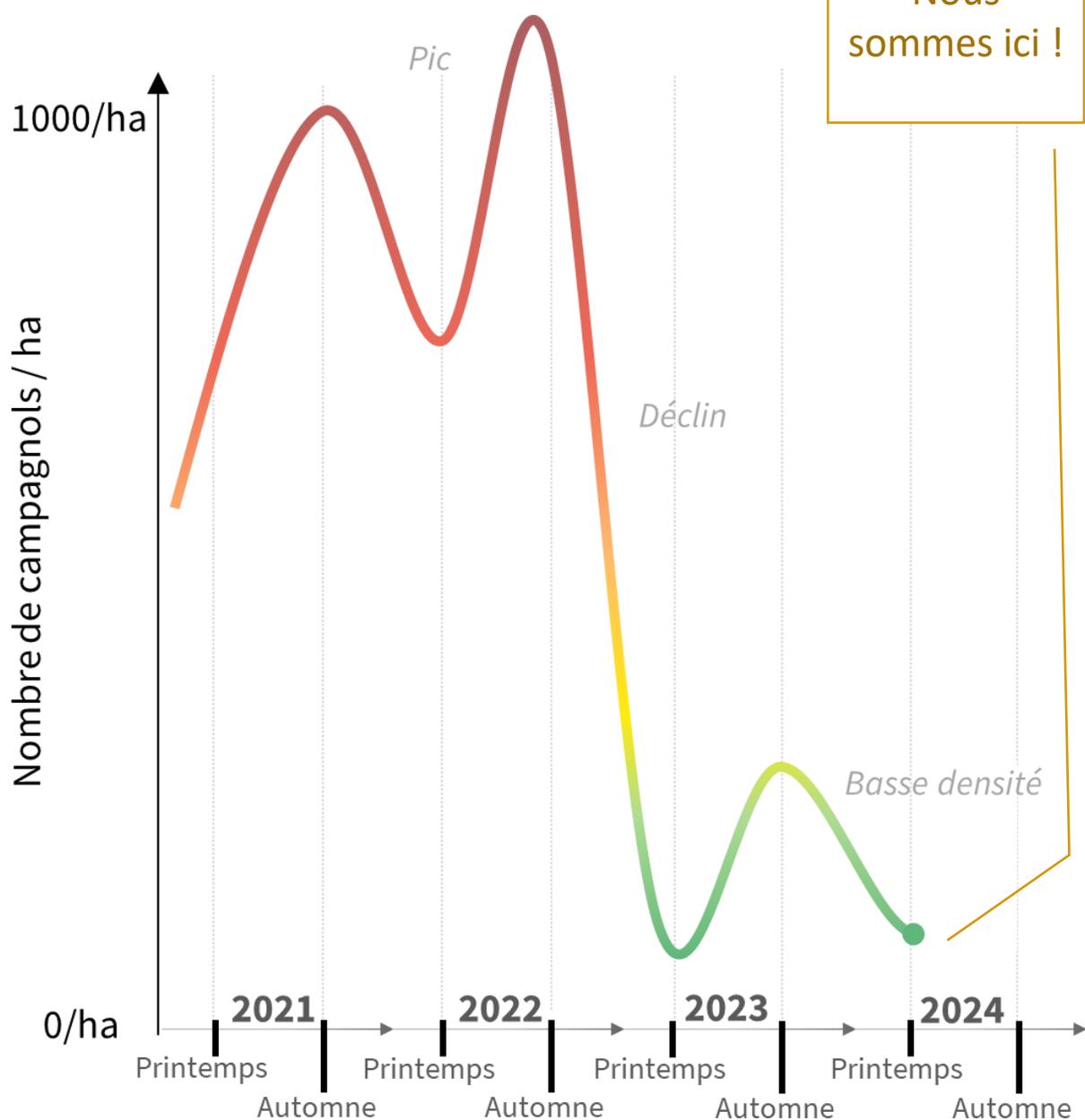
Un réseau intense de galeries de taupes favorise la venue des campagnols, masque leur apparition et accélère la croissance des populations de campagnols. En effet, les galeries de taupes permettent aux campagnols d'avoir un accès "open-bar" aux ressources alimentaires disponibles, d'où le **besoin de limiter le travail des taupes** dans les prairies.



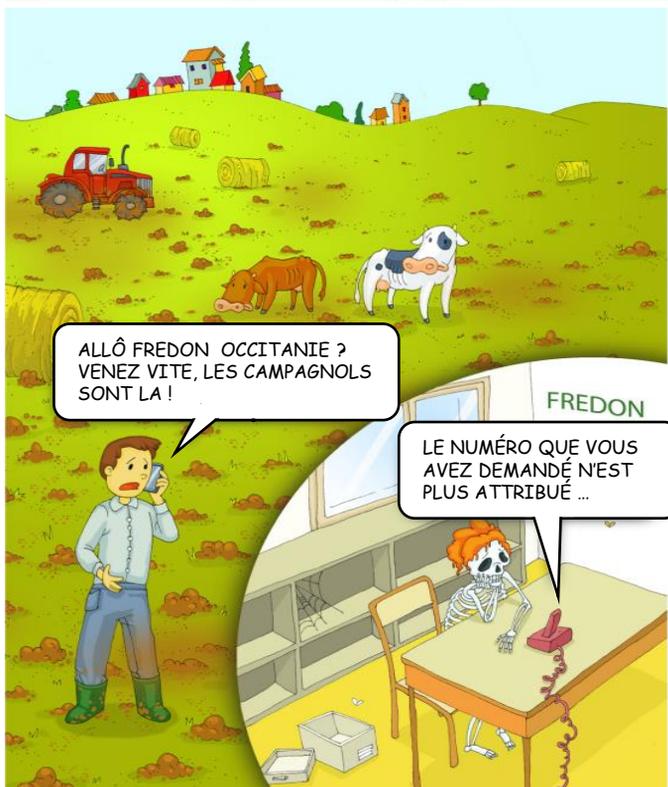
Que conclure des observations et du piégeage ?



Nous sommes ici !



N'attendez pas la catastrophe pour commencer à lutter !



Engagez-vous dans la lutte collective !

Tout le monde a un rôle à jouer dans la lutte : le collectif est la solution pour maintenir les populations à des niveaux acceptables ! Empêcher seul une pullulation de campagnols est impossible, quelle que soit l'énergie déployée pour lutter. Lutter seul permettra tout au plus de mieux sécuriser la production d'herbe mais les parcelles seront recolonisées très rapidement par les campagnols présents dans les parcelles voisines.

Il est impératif que tout le monde lutte pour créer une pression globale sur un territoire et ainsi réduire le nombre de réservoirs (parcelles sur lesquelles les campagnols persistent et se multiplient discrètement) et éviter que la situation ne devienne incontrôlable !

L'indemnisation par le FMSE est là pour favoriser la lutte du plus grand nombre. Alors faites passer le mot à vos voisins, parlez-leur du contrat de lutte FREDON Occitanie !

Lutter collectivement, c'est adhérer au contrat de lutte !

C'est quoi le FMSE ? Et le contrat de lutte ?

Créé par la profession agricole et reconnu par l'État, le FMSE est un dispositif d'indemnisation alimenté par des financements européens (65%) et par les cotisations des exploitants affiliés à la MSA (35%).

Le FMSE a mis en place le programme « Campagnols » qui permet d'indemniser les coûts de la lutte annuelle à 75% et exceptionnellement les pertes de fourrage.

L'instruction des dossiers de demande d'indemnisation des agriculteurs est déléguée par le FMSE au réseau FREDON-FDGDON.

Toutefois, seuls les agriculteurs engagés dans un contrat de lutte quinquennal à 550 euros auprès de FREDON Occitanie sont éligibles à l'indemnisation du FMSE. Par ce contrat, l'agriculteur s'engage dans une stratégie de lutte. Contactez-nous pour en savoir plus sur le contrat de lutte.

Infos pratiques

Ce qui est pris en charge à 75% par le FMSE :

Pas de temps pour lutter ?

Les prestations de service sont indemnisées par le FMSE !



MOYENS DE LUTTE	Demande annuelle			
	Achat matériel	Achat produit	Main d'œuvre interne	Main d'œuvre externe
Perchoirs et niochirs	Oui	-	-	-
Piégeage	Oui	-	Non	Oui
Hersage et broyage	-	-	Non	Non
Retournement du sol	-	-	Oui	Oui
Appâts secs	Oui	Oui	Oui	Oui
Gaz PH3	Oui	Oui	Oui	Oui

PERTES DE FOURRAGE Exceptionnellement, en cas de situation de crise

Barbara parle campagnol avec vous :

Sachez que je sillonne les campagnes deux fois l'année pour les tournées d'observation (mars-avril, octobre-novembre). J'en profite pour vous rencontrer ! Ce printemps, j'ai été accueillie dans plusieurs fermes.

Alors n'hésitez pas à m'appeler et je m'arrêterai parler campagnol avec vous !

Appel à participants – Formation PH3

Il manque 7 agriculteurs ou salariés agricoles pour pouvoir lancer une **formation initiale** dans le nord de l'Occitanie. Le stage de formation dure 2 jours et peut être pris en charge en partie par VIVEA pour les exploitants agricoles. **Vous êtes intéressé ? Contactez-nous !**

L'essentiel sur le RATRON GW

La réglementation

Le RATRON GW (grains de blé enrobés de phosphore de zinc) est un rodenticide qui s'applique manuellement avec une canne distributrice dans les galeries naturelles des campagnols ou mécaniquement avec une charrue-taube à soc creux. La charrue crée des galeries artificielles tout en y déposant des grains de RATRON GW. Les galeries sont proprement refermées pour éviter l'ingestion de blé empoisonné par tout autre animal que le campagnol terrestre.

Aujourd'hui, la dose maximale autorisée de RATRON GW est de **5 grains par trou en raison de 2 kg par hectare par an**, qu'il soit appliqué à la canne ou à la charrue. Pour en acheter, vous devez avoir votre Certiphyto à jour.

Si vous utilisez la charrue, la déclaration du chantier de traitement n'est plus obligatoire, cependant ce type de chantier n'est autorisé que si le seuil d'infestation est inférieur à 50%.

Comment améliorer son efficacité ?

Le campagnol terrestre est un herbivore et non un granivore ! Il préfère manger les racines charnues, les bulbes et les

rhizomes et il n'apprécie guère les grains de blé, ce qu'est le RATRON GW.

C'est quand les racines des plantes se font rares et sont moins accessibles, quand il fait sec et chaud, que les campagnols sont enclins à manger les grains de blé empoisonnés. Les meilleures périodes d'application sont donc l'été, en période de sécheresse quand l'herbe ne pousse plus. Pour une efficacité optimale, il vous faut programmer les traitements sachant que le temps sera sec (pas de pluie) sur une durée de 3 à 4 jours. À l'inverse, le produit aura moins d'effet au début de l'été car il sera moins attractif que les plantes qui produisent de belles racines.

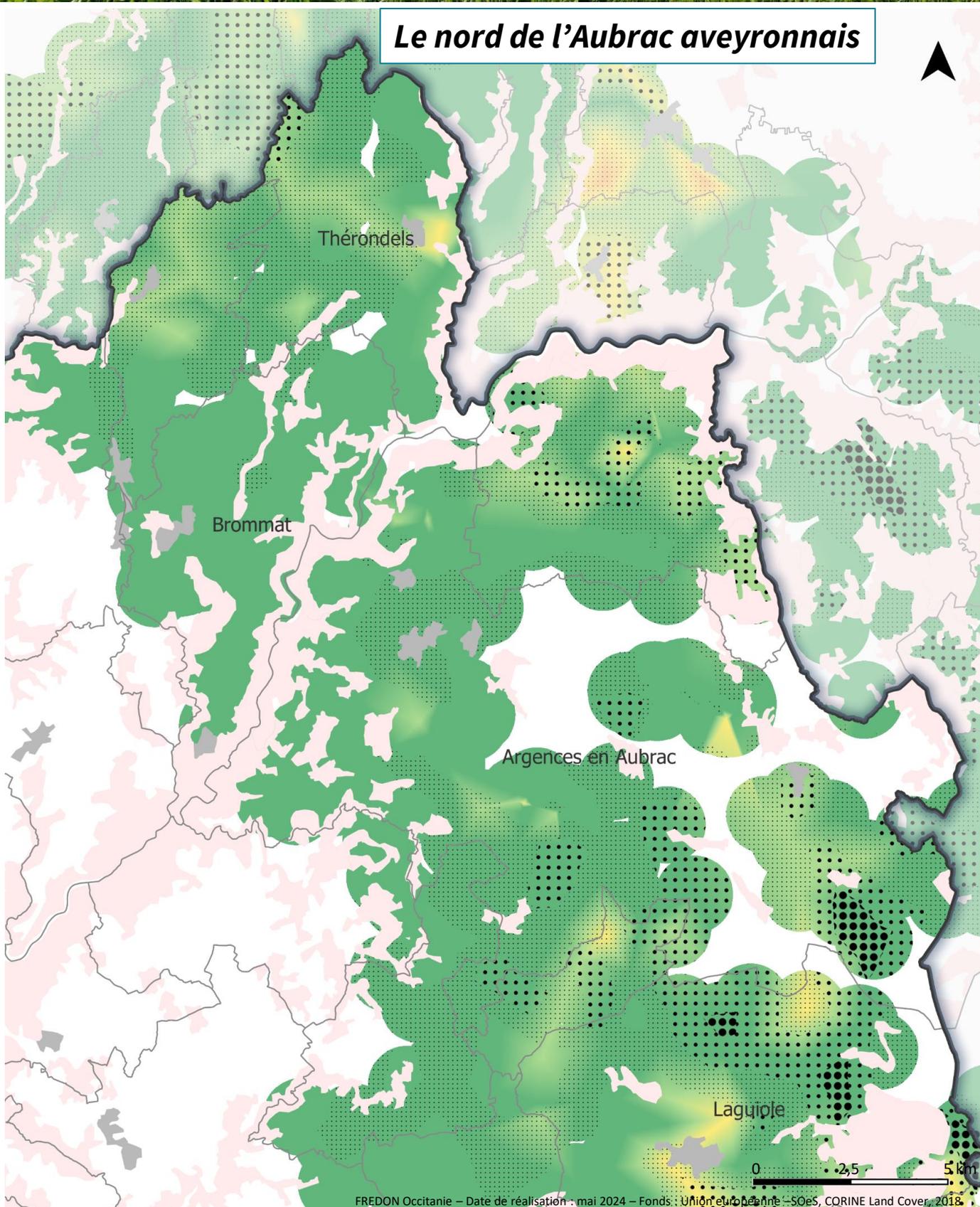
Il vous faut privilégier la canne distributrice à la charrue car elle permet un traitement ciblé sur les foyers actifs (tumuli frais) et donc une meilleure efficacité.

Comme toute autre méthode de lutte, le RATRON GW est plus efficace quand les foyers de campagnols ne sont pas trop développés. Si vous traitez une fois dépassé le seuil de 150 - 200 campagnols à l'hectare, le temps passé à traiter et l'argent dépensé dans l'achat du produit seront peine perdue.

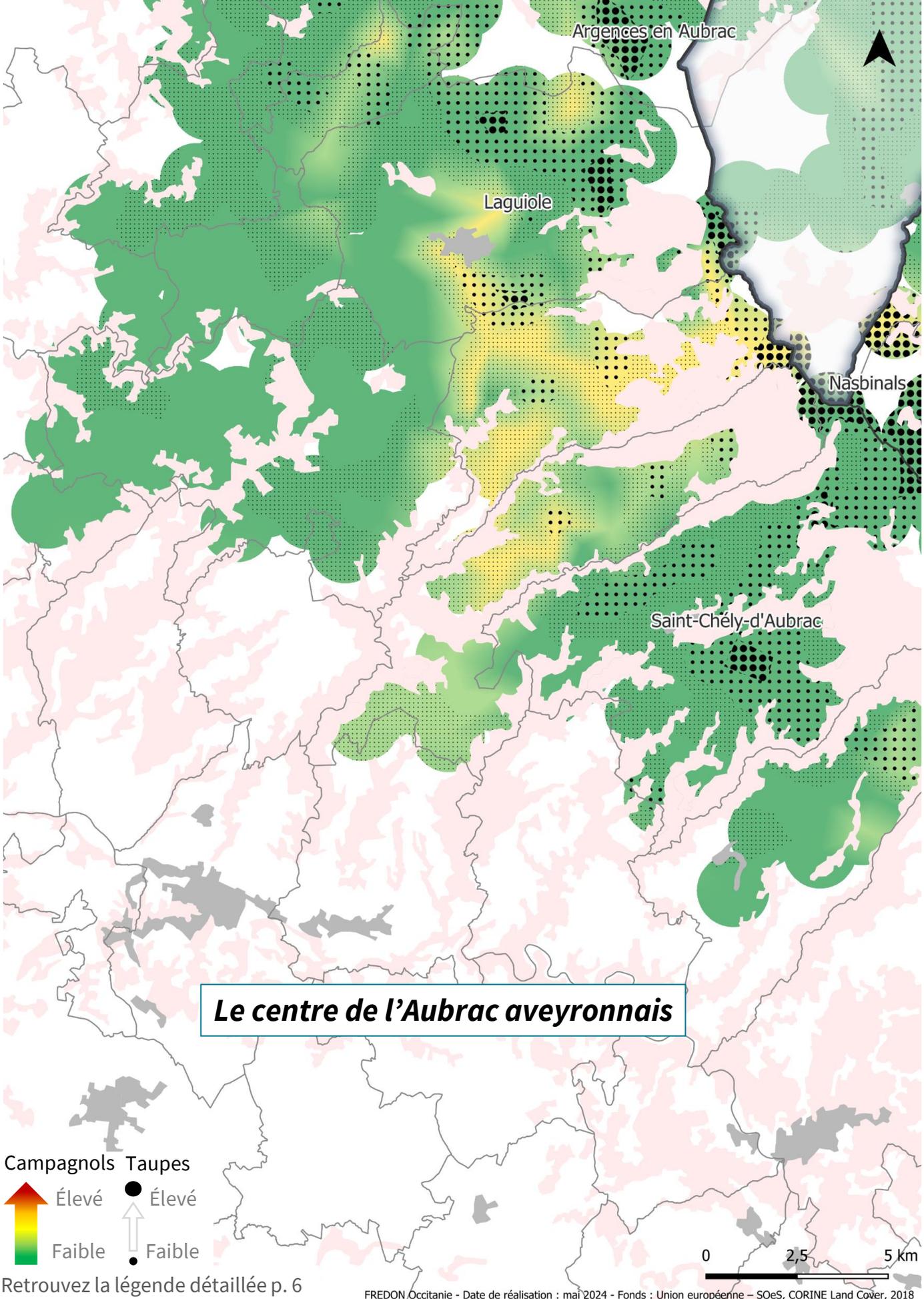
ATTENTION : l'utilisation de **SOURICIDE-RATICIDE** comme la pâte bleue BRODITOP est **strictement interdite** pour traiter les campagnols dans les prairies. Ces biocides sont seulement autorisés dans les bâtiments et à leurs abords, car trop dangereux pour la faune non-cible. Les chiens, chats, prédateurs et gibiers ont font encore bien trop souvent les frais.

Zoom sur les zones prospectées

Le nord de l'Aubrac aveyronnais



FREDON Occitanie – Date de réalisation : mai 2024 – Fonds : Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover, 2018

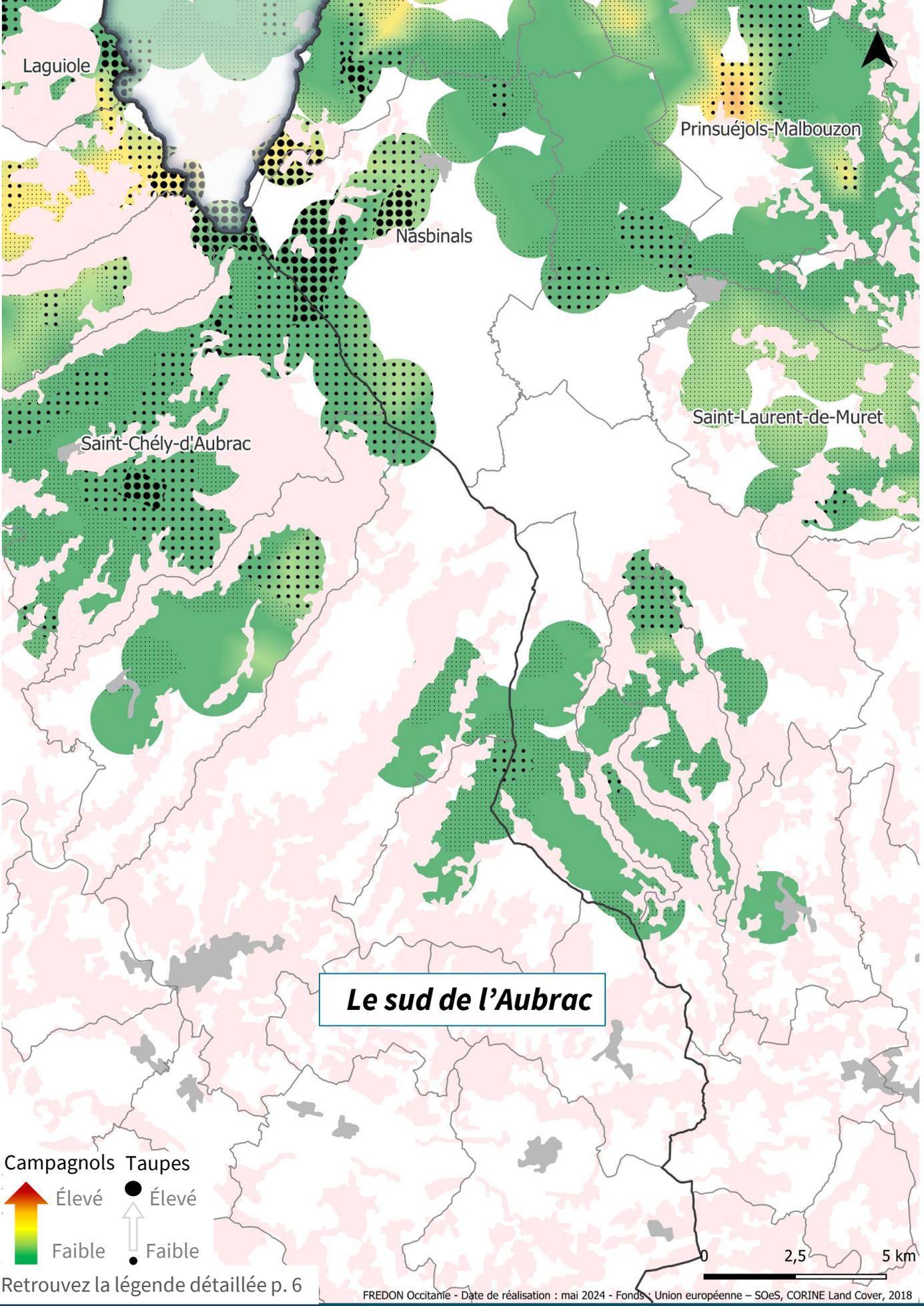


Le centre de l'Aubrac aveyronnais

Campagnols Taupes
 ↑ Élevé ● Élevé
 ↓ Faible ↑ Faible

Retrouvez la légende détaillée p. 6

FREDON Occitanie - Date de réalisation : mai 2024 - Fonds : Union européenne - SOeS, CORINE Land Cover, 2018



Le sud de l'Aubrac

Campagnols Taupes
 ↑ Élevé ● Élevé
 ↓ Faible ↑ Faible

Retrouvez la légende détaillée p. 6

FREDON Occitanie - Date de réalisation : mai 2024 - Fonds : Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover, 2018

L'Aubrac lozérien



Saint-Chély-d'Apcher

Prinsuéjols-Malbouzon

Nasbinals

Saint-Chély-d'Aubrac

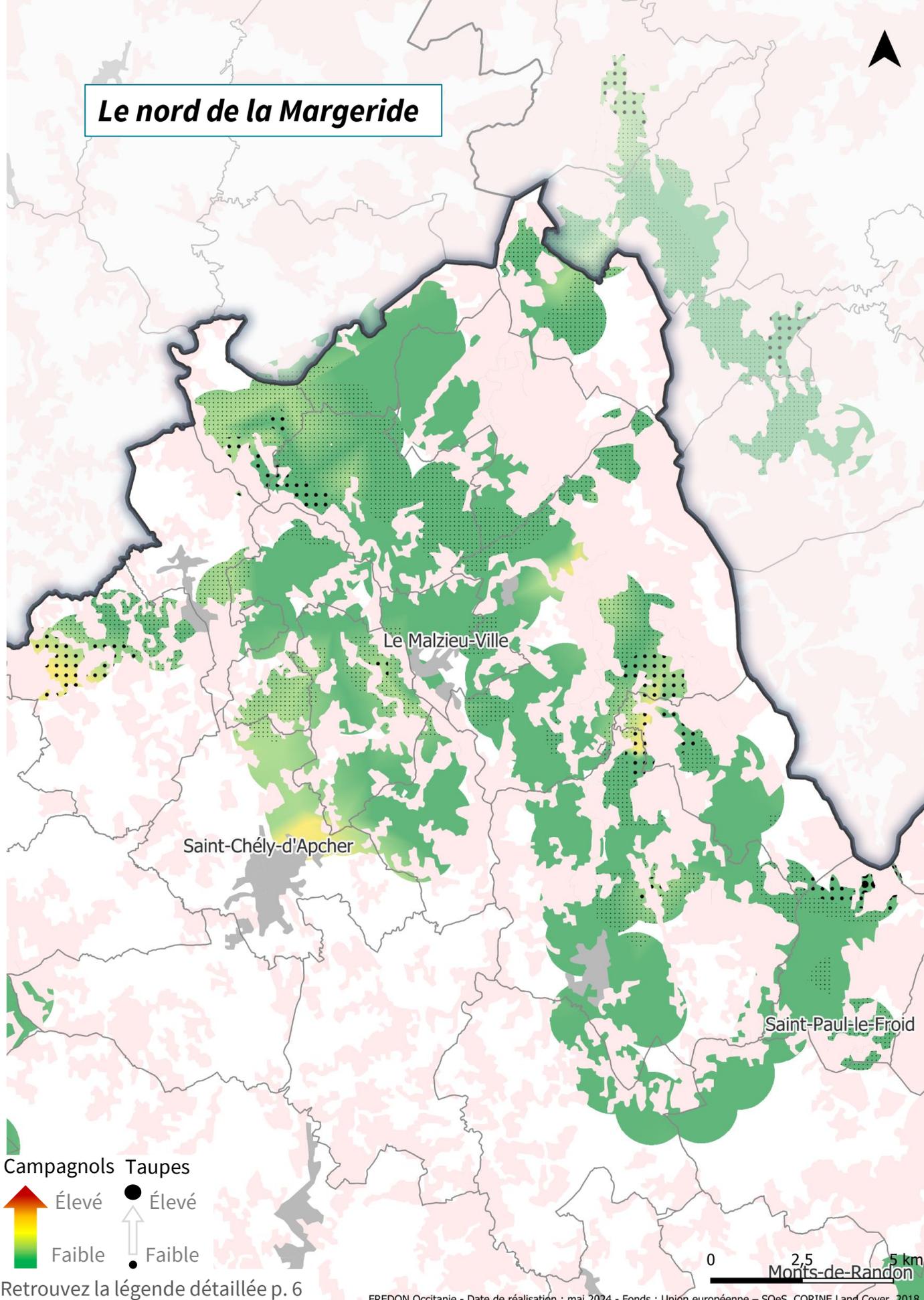
Saint-Laurent-de-Muret

Marvejols

0 2,5 5 km

FREDON Occitanie - Date de réalisation : mai 2024 - Fonds : Union européenne - SOeS, CORINE Land Cover, 2018

Le nord de la Margeride

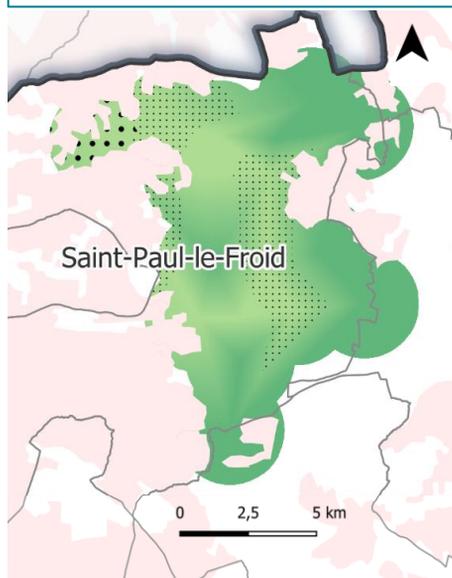


Campagnols **Taupes**
Élevé ● Élevé
Faible ▲ Faible

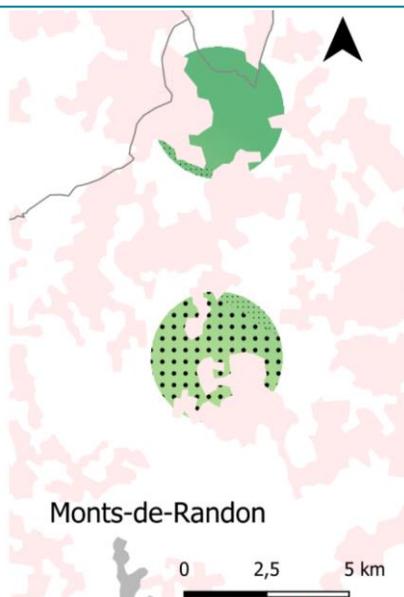
Retrouvez la légende détaillée p. 6

FREDON Occitanie - Date de réalisation : mai 2024 - Fonds : Union européenne - SOEs, CORINE Land Cover, 2018

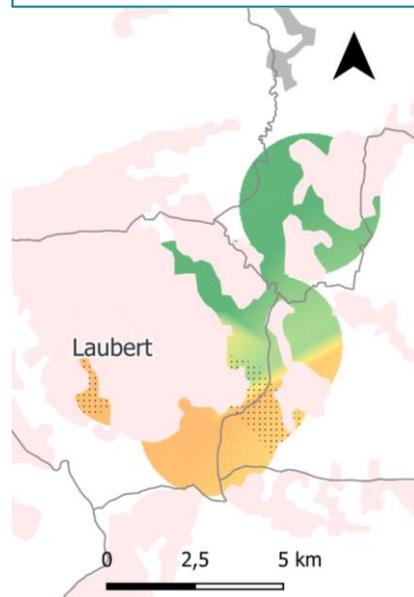
Saint-Paul-Le-Froid (48)



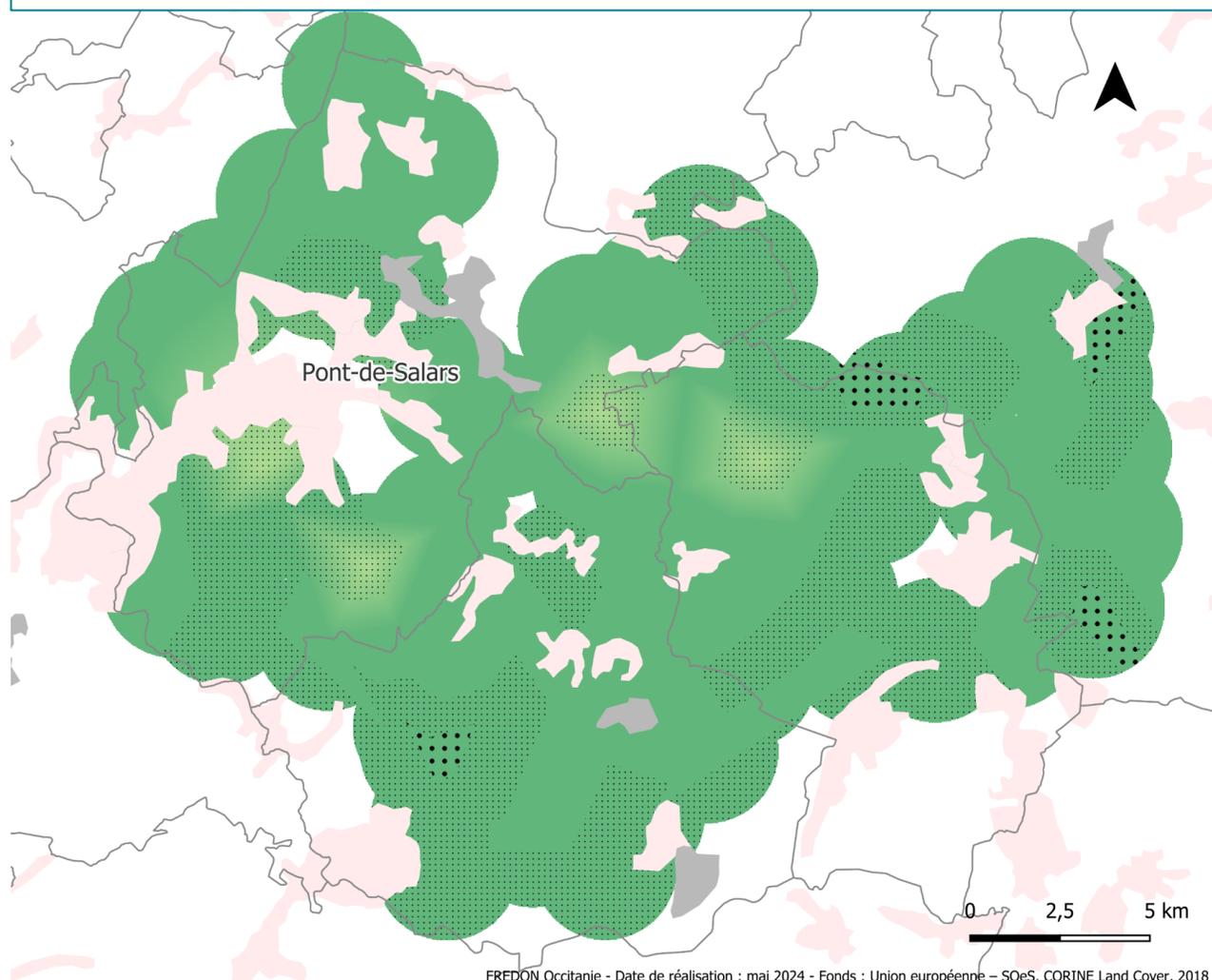
Monts-de-Randon (48)



Laubert (48)

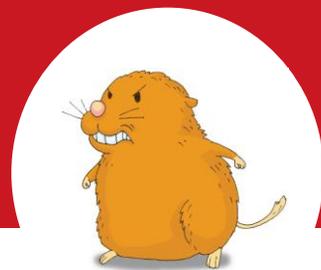


Le Lévézou (12)



FREDON Occitanie - Date de réalisation : mai 2024 - Fonds : Union européenne - SOEs, CORINE Land Cover, 2018

Devenez observateur !



Rejoignez le réseau d'observateurs et participez à la production de données !



Renseignez-vous sur le contrat de lutte et l'indemnisation par le FMSE



Retrouvez les bulletins et informations sur notre site

www.fredonoccitanie.com/surveillance/toutes-cultures/les-campagnols/



Contact



Référente et rédactrice
Barbara JONCOUR

Chargée de la mission de coordination et d'animation de la stratégie régionale de lutte contre les campagnols en Occitanie.

b.joncour@fredon-occitanie.fr

06 34 78 45 63

Partenaires :

